Communauté de Communes de Desvres-Samer

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 7 mars 2019

Le Président,

Claude PRUDHOMME

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN ANNEXE

Servitudes d'Utilités Publiques (SUP) et Informations et Obligations Diverses (IOD)

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

BELLE-ET-HOULLEFORT

Document de travail

au 1:5000 eme

[format A0]

ARRET DE PROJET : Le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019 (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)

BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale

Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 eme)

SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

Servitudes de passage

Servitudes d'alignement

EL7 - servitude d'alignement routes nationales, départementales ou communales

Servitudes de classement et de protection

- AC1 - Protection de protection
- AS1 - Zone de protection
- Installation sportive
- JS1 - Enceinte

Habillage du cadastre

- Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
- Bati Cadastre
- Parcellaire
- Eau (Rivière, fleuve, plan d'eau)
- Surface en eau
- Terrain de Sport
- Limite de commune
- CCDS

Servitudes d'abord ou de voisinage

- INT1 - Cimetière
- INT1 - Périmètre de protection

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

- AD - Surface soumise à autorisation de défrichement
- ATB - Axe Terrestre
- Itinéraire
- EP - Edifice à valeur
- ZNIEFF I

0 50 100 200 300 400 500 m
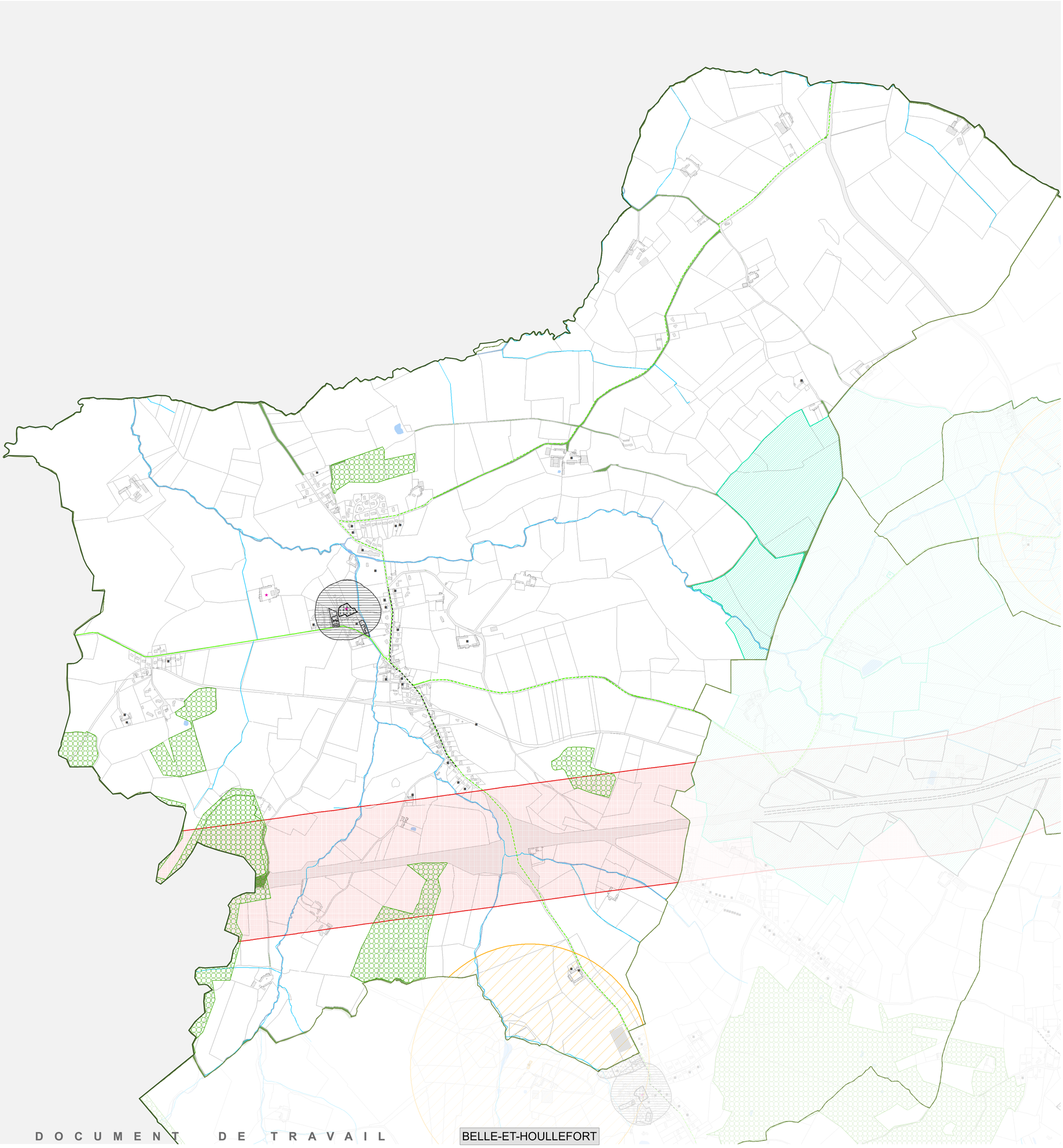
Sources : ©DGI cadastre 2015, ©IGN - BD Parcellaire® 2012, DDTM 62 2016, ©DREAL Nord-Pas de Calais, BDCO 2016